



DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DU REFERENTIEL DES METIERS DE L'ADMINISTRATION DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (MENET)

Pays:	<i>Côte d'Ivoire</i>
Nom du projet:	<i>Programme Pays de Renforcement des Capacités</i>
Services de consultants:	<i>Élaboration Référentiel des métiers (RM) pour l'administration du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET)</i>
Accord de Don:	<i>ACBF N°299</i>
Manifestation d'intérêt:	<i>A02/UC-PPRC/2015</i>

1. Introduction

Le 15 mai 2013, le Gouvernement Ivoirien et la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF), ont signé un accord de Don pour la mise en œuvre du Programme Pays de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire (PPRC). Initié par l'Etat de Côte d'Ivoire en vue de soutenir les efforts entrepris dans le cadre de la reconstruction nationale, de la promotion de la croissance économique et du développement social conformément au Plan National de Développement (2012-2015), le PPRC vise à améliorer l'efficacité et l'efficience de la gouvernance économique, par :

- le renforcement de la chaîne Prospective, Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Évaluation (Chaîne PPPBSE) ;
- le renforcement du système de responsabilité financière ;
- l'amélioration des performances des institutions de renforcement de capacités ;
- la professionnalisation des voix du secteur privé et de la société civile.

Pour atteindre ces objectifs, le Programme s'articule autour de quatre (4) composantes :

Composante 1 : *Renforcement des capacités de la chaîne PPPBSE*

Composante 2 : *Renforcement des institutions de reddition des comptes*

Composante 3 : *Renforcement des institutions de renforcement des capacités*

Composante 4 : *Renforcement des acteurs non étatiques*

Au titre de l'appui en Suivi et Évaluation pour le renforcement des systèmes d'information des bénéficiaires, le PPRC prévoit accompagner le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) dans sa démarche d'élaboration d'un référentiel des métiers. Ainsi, conformément au le plan de travail annuel 2015 et au plan de passations de marché 2015 du PPRC, le présent Appel À Manifestation (AMI) est diffusé pour **le recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration du référentiel des métiers de l'administration du MENET.**

2. Objectifs et étendue de la mission

La prestation concerne **l'élaboration du référentiel des métiers de l'administration du MENET.** Ce document doit prendre en compte les standards internationaux en la matière et prendre en compte les attentes et besoins du MENET. Il doit inclure tous les éléments que le consultant jugera nécessaires en lien avec le facilitateur du Processus et le Bénéficiaire.

L'objectif principal de la mission est de mettre à la disposition du MENET, un outil important d'orientation et de prise de décision.

La mission devrait être exécutée sur une période de **trente (30) jours ouvrables**.

3. Demande de manifestation d'intérêt

Le Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC) invite les **consultants individuels** remplissant les conditions requises à faire part de leur intérêt à offrir les services demandés. Les consultants intéressés devront fournir dans leurs CV, des informations indiquant leurs qualifications à fournir les services (description de missions similaires, preuve de leur bonne connaissance des, expérience dans des conditions identiques, preuve et bonne connaissance des questions d'emplois et de ressources humaines, moyens techniques et compétences en matière de production similaires, etc.).

4. Qualification du consultant

- **Au plan des qualifications requises**
 - Être titulaire d'un Bac+5, diplômé en Management, Ressources Humaines, Sociologie ;
 - Posséder au moins deux (2) années d'expérience dans le développement des Ressources Humaines ;

- **Au plan de l'expérience**
 - Expérience d'au moins deux (02) années d'expérience dans le développement des Ressources Humaines ;
 - Expérience d'au moins cinq (5) ans de pratique en matière d'élaboration des référentiels des métiers et des compétences ;
 - Au moins une expérience de travail avec l'administration publique
 - Avoir pris part à au moins un processus participatif pour l'élaboration d'un document

Une analyse des points forts et points faibles des profils des consultants suivant les critères ci-dessus détermineront la qualification du consultant attributaire du marché.

5. Sélection des consultants

Le consultant sera sélectionné conformément à la procédure de sélection de consultants individuels (SIC) décrite dans les [*Directives Relatives Aux Passation des Marchés Financés par les Bénéficiaires des Subventions de l'ACBF*](#) (Juillet 2011), qui peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'ACBF : www.acbf-pact.org.

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants : (i) **une lettre de motivation, adressée au Coordonnateur National du PPRC** et (ii) **un curriculum vitae actualisé, détaillant les qualifications et les expériences requises**.

Les manifestations d'intérêt peuvent être soumises au plus tard **le lundi 13 juillet 2015 à 10h30**, heure locale :

Sous format papier, dans une enveloppe scellée portant la mention « **Élaboration du référentiel des métiers de l'administration du MENET – A02/UC-PPRC/2015** », à l'adresse ci-dessous :

PROGRAMME PAYS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
Cocody Vallons, Rue de l'Ambassade du Ghana, près de l'AGEF
TEL: 22 00 18 92

Ou par courriel, portant en objet la mention « Élaboration du référentiel des métiers de l'administration du MENET – A02/UC-PPRC/2015 », à l'adresse suivante : pprc@outlook.fr